



HAL
open science

La découverte de l'économie, entre science et politique

Arnault Skornicki

► **To cite this version:**

Arnault Skornicki. La découverte de l'économie, entre science et politique. Dix-Huitième Siècle, 2014, 46 (1), pp.253-266. 10.3917/dhs.046.0253 . halshs-04194206

HAL Id: halshs-04194206

<https://shs.hal.science/halshs-04194206v1>

Submitted on 2 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCONOMIE, ENTRE SCIENCE ET POLITIQUE

Arnault Skornicki

La Découverte | *Dix-huitième siècle*

2014/1 - n° 46
pages 253 à 267

ISSN 0070-6760

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2014-1-page-253.htm>

Pour citer cet article :

Skornicki Arnault, « La découverte de l'économie, entre science et politique »,
Dix-huitième siècle, 2014/1 n° 46, p. 253-267.

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCONOMIE, ENTRE SCIENCE ET POLITIQUE

L'économie politique apparaît désormais comme une dimension centrale des Lumières européennes : c'est l'effet d'une petite révolution historiographique qui affecta les études dix-huitiémistes depuis plus d'une trentaine d'années. La profusion d'imprimés de toutes sortes, au cours du 18^e siècle, portant sur les questions économiques (agriculture, commerce, manufactures, finances, fiscalité...), marque leur importance grandissante dans le débat public. Les politiques « [...] d'aujourd'hui ne nous parlent que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses et de luxe même », s'inquiétait Montesquieu. Le concept moderne d'*intérêt* et la figure de *l'homo œconomicus* émergent de deux siècles de débats dans une société *a priori* réticente aux valeurs du marché et de la concurrence, mais aux prises avec une « révolution dans le commerce » (l'abbé Raynal) qui faisait trembler les hiérarchies morales de l'Ancien Régime. On se propose ici de dresser une carte des acquis et transformations de l'histoire d'une « science » si proche de la « politique ».

« *Vieille* » et « *nouvelle* » *histoire des idées économiques*

Le cas idéal-typique, car le plus abouti, de l'ancienne histoire des idées économiques reste l'œuvre majeure de Schumpeter¹. Cette « histoire des aspects scientifiques de la pensée économique », laquelle est tenue pour « un processus historique unique² », est celle des progrès, erreurs et errements de la science sur le chemin de la vérité. Cette logique de la connaissance, au sens de Karl Popper,

1. Joseph Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique. I. L'âge des fondateurs*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Sciences Humaines », trad. dirigée par J.-C. Casanova, 1983 (1954).

2. *Ibid.*, p. 25 et 29.

relève d'une perspective (entièrement assumée par Schumpeter) idéaliste, continuiste et décontextualisée. Schumpeter a le mérite de s'attarder longuement sur l'économie dite « préclassique » et d'étayer son propos sur une vaste érudition. Cependant, il décroche la question de la vérité de celle de ses conditions de production : « il peut être intéressant de demander *pourquoi* un homme dit ce qu'il dit; mais, quelle que soit la réponse, elle ne nous dit rien qui aide à savoir s'il dit vrai ou faux³ ». De manière générale, l'histoire de la pensée économique fut longtemps monopolisée par la discipline qui en revendique le monopole naturel : la science économique. Revendication discutable, car ladite « science » ne se constitua en discipline académique qu'au 19^e siècle⁴. Celle-ci a certes quelques rapports avec le savoir qui se met en place à l'époque des Lumières; mais le produit final n'explique pas ce qui lui a donné naissance. Tels sont les récits d'un dialogue éthéré entre quelques grands penseurs consacrés par la tradition, intégrés dans une évolution linéaire et rendus prisonniers de problématiques qui n'étaient pourtant pas les leurs. En ce sens, en raisonnant en termes de « précurseurs⁵ » et en sélectionnant les sources sur la base des critères actuels de scientificité, l'histoire de la science économique a favorisé les vainqueurs et longtemps ignoré les acquis de l'épistémologie contemporaine (Bachelard, Koyré, Kuhn) ou de la sociologie des sciences (R. Merton, D. Bloor). La première, au contraire, brise les grandes continuités en insistant sur les « révolutions scientifiques » et la concurrence des paradigmes; quand la seconde met avant le principe de symétrie, qui requiert de traiter également l'erreur et la raison. Cet article propose d'abord de dresser un panorama raisonné, suggestif et non exhaustif de ces bouleversements historiographiques, puis évoquera quelques-uns de ses apports dans l'histoire intellectuelle des Lumières européennes, avant de s'intéresser en dernier lieu à la question délicate du

3. *Ibid.*, p. 35.

4. Lucette Le Van Lemesle, *Le Juste et le riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004.

5. Par exemple, Joseph Spengler, *French Predecessors of Malthus, a Study in Eighteenth-Century Wage and Population Theory*, Durham, Duke University Press, 1942.

« libéralisme ». L'histoire des savoirs économiques de la période moderne est ainsi devenue un lieu privilégié du renouvellement de l'histoire intellectuelle, où il s'agit toujours de ré-encaster l'économie dans la pluralité de ses contextes discursifs, cognitifs et sociaux.

En histoire de la philosophie, les travaux pionniers de Francine Markovits⁶ et Catherine Larrère⁷ ont réintégré dans le corpus classique des auteurs et des thèmes longtemps dédaignés par les philosophes (la physiocratie, Galiani, Mably, le luxe, le commerce des blés...); le sentier fut poursuivi notamment par Michaël Biziou⁸ sur Adam Smith (dont le libéralisme est analysé comme le contraire d'un refus du politique) ou Céline Spector⁹ sur Montesquieu (dont l'économie constitue une pièce essentielle de *L'Esprit des lois*). Les études littéraires investirent aussi le domaine, en ancrant la conceptualisation de l'homme « d'intérêt » bien avant Adam Smith, à savoir dans la tradition moraliste¹⁰, ou en déployant « une critique littéraire de l'économie politique¹¹ ».

Plus loin des « humanités », l'économie politique d'Ancien Régime a été mise en perspective avec l'histoire générale des sciences de la nature à l'âge classique, comme le newtonisme¹². L'économie, si imbuée de sa dignité scientifique et subjuguée par les sciences mathématiques de la nature (au 18^e siècle, les modèles de la mécanique et de l'automate, que l'on retrouve dans les théories du circuit et de l'équilibre économique), semble toujours accuser

6. *L'Ordre des échanges. Philosophie de l'économie et économie du discours au 18^e siècle en France*, Paris, PUF, 1986.

7. *L'Invention de l'économie au 18^e siècle. Du droit naturel à la physiocratie*, Paris, PUF, 1992.

8. *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, PUF, collection « Fondements de la politique », 2003,

9. *Montesquieu : pouvoirs, richesses et sociétés*, Paris, PUF, 2004, « Fondements de la politique », 2004; *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Honoré Champion, « Les dix-huitièmes siècles », 2006

10. Pierre Force, *Self Interest Before Adam Smith. A Genealogy of Economic Science*, Cambridge, Cambridge University Press, « Ideas in Context », 2003.

11. Yves Citton, *Portrait de l'économiste en Physiocrate. Critique littéraire de l'économie politique*, Paris, L'Harmattan, « Questions Contemporaines », 2000.

12. Margaret Schabas, « Coming Together : History of Economics as History of Science », *History of Political Economy*, Annual Supplement to volume 34, 2002, p. 208-255.

un paradigme de retard sur celles-ci. L'abus précoce de la « métaphore physique », destinée à « usurper la légitimité scientifique » des sciences de la nature, aurait généré « plus de chaleur que de lumière » et, paradoxalement, constitué un frein au développement de l'économie comme science autonome, explique Philip Mirowski¹³.

Chez les historiens, il revient à Jean-Claude Perrot d'avoir redonné à l'objet « économie politique » toute sa sédimentation temporelle, son « temps retrouvé¹⁴ ». Se plonger sans discrimination dans l'océan de textes économiques, c'est renouer avec la matérialité intellectuelle des savoirs économiques tels qu'ils furent et se firent, sans favoriser les corpus inscrits au canon actuel ou les textes tenus pour les plus théoriques : libelles et pamphlets, fables (celle de Mandeville sur les abeilles n'étant que la plus célèbre), dialogues, utopies, catéchisme, articles de presse, rapports administratifs, etc. « Durant les deux siècles qui furent nécessaires à l'émergence de l'économie politique, les œuvres douteuses ou répétitives constituent le meilleur accès aux découvertes qui vont les contredire¹⁵. » Le regard circonstancié de l'histoire sociale permet ainsi de relier la conjoncture du moment et les structures de pensée de l'époque, de dégager l'invention théorique authentique des anciennes manières de considérer l'économie, en appuyant l'intelligence du scientifique sur le non-scientifique. L'étude empirique de cas précis appartient au travail gris de la « sociologie historique de la connaissance et de la culture¹⁶ ». Cette « histoire concrète de l'abstraction » considère les idées comme des choses, c'est-à-dire comme des *processus* dont les textes ne sont que des points d'arrivée. La fabrique concrète des théories implique donc d'entrer dans

13. *Plus de chaleur que de lumière. L'économie comme physique sociale, la physique comme économie de la Nature*, trad. coordonnée par B. Maurin, Paris, Economica, 2001 (1989), p. 406-407.

14. Jochen Hoock « Économie politique et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2/2001 (n°48-2), p. 307-310.

15. Jean-Claude Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (17^e-18^e siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Civilisations et Sociétés », 1992, p. 9.

16. J.-C. Perrot, « Histoire des sciences, histoire concrète de l'abstraction », dans Roger Guesnerie, François Hartog (dir.), *Des Sciences et des Techniques : un débat*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998, p. 27.

« l'atelier » des producteurs de biens intellectuels¹⁷, d'identifier les sources sur lesquelles travaillent les auteurs (par exemple, Quesnay et les comptabilités agricoles, qui lui servirent à mettre au point la théorie du « produit net »); mais aussi la circulation et l'hybridation des concepts entre différents espaces sociaux. Ainsi, le concept d'équilibre économique, formalisé par Turgot, s'est formé au confluent de trois espaces de savoir qui sont tout autant des milieux professionnels : les administrateurs royaux, les philosophes, les physiciens¹⁸. Autre exemple significatif : le concept d'intérêt personnel élaboré par l'intendant du commerce Vincent de Gournay apparaît comme la transformation d'une norme pratique du comportement marchand (la maximisation du gain) en principe théorique d'analyse économique, rendue possible par une trajectoire complexe d'un négociant gentilhomme lettré devenu administrateur sur le tard¹⁹.

Pionnière, l'approche de J.-C. Perrot a directement inspiré (sinon dirigé) toute une série de travaux en France : Simone Meyssonier²⁰, dans une étude pionnière sur le groupe dit de Gournay; Éric Brian²¹, qui croisa histoires des sciences et de l'administration autour de la figure idéale-typique de Condorcet, et remplaça ainsi l'économie politique dans les savoirs d'État voisins comme la statistique ou la démographie; Christine Théré, qui a établi une précieuse prosopographie des « auteurs économiques »

17. Par exemple, voir la série d'articles sur « l'atelier de la physiocratie » par Loïc Charles et Christine Théré, « François Quesnay : A Rural Socrates in Versailles? », *Annual supplement to History of Political Economy*, 38(2007), p. 195-214; « The Writing Workshop of François Quesnay and the Making of Physiocracy », *History of Political Economy*, 40/1(2008), p. 1-42; « From Versailles to Paris : The Creative Communities of the Physiocratic Movement », *History of Political Economy*, 43/1(2011), p. 25-58.

18. J.-C. Perrot, « Histoire des sciences... », *op. cit.*

19. Arnault Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières*, Paris, CNRS Éditions, chapitre 2.

20. *La Balance et l'horloge. La genèse de la pensée libérale en France*, Montreuil, Édition de la Passion, 1989.

21. *La Mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au 18^e siècle*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 1994.

de langue française²²; Loïc Charles²³ sur la controverse cruciale du commerce des blés articulée à une analyse sociale des réseaux d'économistes français; Audrey Provost²⁴ sur la querelle du luxe; Alain Clément²⁵ sur celle de la pauvreté. Par surcroît, il faut être juste avec les économistes historiens de leur propre discipline qui prirent activement part à cette révolution historiographique, comme le prouvent notamment les contributeurs de deux manuels: celui dirigé par Alain Béraud et Gilbert Facarello²⁶, et ou encore le bel ouvrage pédagogique de Jean-Yves Grenier²⁷. Ces manuels, bien sûr, sont aussi le résultat de travaux originaux dont on mentionnera quelques-uns chemin faisant.

L'économie politique : un genre intellectuel des Lumières européennes

Cette contextualisation aux multiples facettes ne réduit pas le savoir économique des Lumières à ses conditions sociales de production, ni ne reconduit l'analyse marxiste des œuvres en termes d'*idéologie* et de *reflet* des rapports sociaux de production²⁸. L'économie

22. Christine Théré, *Étude sociale des auteurs économiques 1566-1789*, Thèse de doctorat nouveau régime d'histoire, 1990; « Political economy and its authors before 1789 », dans G. Facarello (dir.), *From Bodin to Walras. Studies in the History of French Political Economy*, London and New York, Routledge, 1998, p. 1-56.

23. *La Liberté du commerce des grains et l'économie politique française (1750-1770)*, thèse pour le doctorat en sciences économiques, 1999. Voir aussi, pour illustrer cette « histoire concrète de l'abstraction », « The visual history of the Tableau Économique », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 10, n° 4, Winter, 2003, p. 527-50.

24. *Les Usages du luxe. Formes et enjeux de la publication sur le luxe dans seconde moitié du 18^e siècle*, thèse d'histoire sous la direction de J.-P. Poussou, Université de Paris IV, 2003.

25. *Nourrir le peuple, entre État et marché. Contribution à l'histoire intellectuelle de l'approvisionnement alimentaire*, Paris, L'Harmattan, « Économiques », 1999.

26. *Nouvelle histoire de la pensée économique 1. Des Scolastiques aux Classiques*, Paris, La Découverte, 1992.

27. *Histoire de la pensée économique et politique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 2007.

28. Karl Marx, *Théories sur la plus-value* (livre IV du *Capital*), Paris, Éditions Sociales, trad. G. Badia, 1974.

politique des Lumières, en effet, ne s'apparente pas à la rationalisation des intérêts d'une bourgeoisie qui n'existait guère comme classe. Certes, ce savoir n'est pas étranger aux intérêts de ceux (souvent loin des milieux économiques) qui y prirent part, mais la nature de ces « intérêts » est plurielle car relative aux espaces sociaux où ils se constituent, d'autant qu'ils ne s'expriment qu'à travers les catégories du temps (par exemple, la vertu et le commerce, plutôt que le capital et la survaleur). Autrement dit, l'attention au contexte proprement rhétorique et intellectuel fut l'une des priorités de la nouvelle histoire de l'économie du 18^e siècle, point particulièrement mis en valeur par la *Cambridge School*.

Outre-Manche en effet, la méthode dite *contextualiste*, originellement destinée à l'histoire de la pensée politique, produisit quelques effets sur celle des idées économiques. Le fait n'est guère surprenant : les savoirs économiques de l'époque moderne sont politiques de part en part, quand l'économie politique n'apparaît pas carrément comme un nouveau chapitre de l'histoire des idées politiques modernes. C'est en particulier la thèse de Pocock et de ses continuateurs sur ce sujet (voir *infra*). Proche de Cambridge par sa méthode et ses objets, ladite « École de Sussex » a aussi mis en évidence la dimension proprement politique des théories économiques et sociales, comme l'utilitarisme de Bentham ou, très loin de l'image habituelle du « père fondateur » de la science économique moderne (dans sa version libérale-capitaliste), Adam Smith. Celui-ci a produit une œuvre polyvalente et définissait l'économie comme une « branche de la science du législateur » : son œuvre ne peut être saisie que dans le mouvement des Lumières écossaises et relativement aux débats politiques du temps (plutôt qu'à l'évolution ultérieure de la « science économique²⁹ »). Depuis, d'autres historiens de Sussex ont réévalué le rôle de la France dans l'histoire de la pensée économique-politique moderne, tout en prêtant

29. Donald Winch, *Adam Smith's politics. An essay in historiographic revision*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978. Sur cet Adam Smith « politique », voir notamment : Knud Haakonssen, *The Science of a Legislator. The Natural Jurisprudence of David Hume and Adam Smith*, Cambridge, Cambridge U. P.; et les travaux de Daniel Diatkine, par exemple : « Le suffrage et le marché dans la *Richesse des Nations* », *Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy*, 2007/1, n° 52, p. 31-56.

une attention particulière à la pluralité des univers sociaux à travers lesquels se forment les idéologies et les théoriciens. Richard Whatmore³⁰, par exemple, a mis au jour le républicanisme d'un fameux économiste français engagé dans la Révolution et au-delà : Jean-Baptiste Say.

Autrement dit, du moins en France, l'économie des Lumières n'était pas une « discipline » scientifique à part, avec ses spécialistes, ses chaires académiques, ses diplômés, etc. Elle apparaît d'abord comme une ligne de force spécifique de la pensée politique, puissamment polarisée par le modèle des sciences expérimentales de la nature; songeons à l'expression « sciences morales et politiques » inventée par un physiocrate, l'abbé Baudeau, pour désigner la science économique et ses prétentions à monopoliser l'ensemble de la théorie sociale³¹. Tout au plus elle fut un « genre intellectuel » assez neuf, à côté du droit (plus ancien) et de la tradition moraliste, pour reprendre la tripartition de Johan Heilbron³² : à savoir une formation discursive émergente qui s'est constituée à l'écart de l'Université et de l'Église, un sous-espace spécifique dans la « république des lettres » avec son système de références propres (Boisguilbert, Jean-François Melon, Richard Cantillon, David Hume, Quesnay, etc.).

Ce genre intellectuel revêtit une envergure européenne, dont les quatre principaux pôles restent la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie. Passons sur le premier pour le moment, le plus reconnu comme tel. Le deuxième a été particulièrement revistité depuis Jean-Claude Perrot, notamment la physiocratie, dont la fortune intellectuelle et politique se compare à celle de Rousseau ou Montesquieu³³. L'Empire allemand fut la terre (plutôt que le territoire,

30. *Republicanism and the French Revolution: An Intellectual History of Jean-Baptiste Say's Political Economy*, Oxford University Press, 2000.

31. Qui, non contente d'avoir sa théorie économique, doit aussi décliner une politique, une morale, un droit... Sur ce dernier point, voir Anthony Mergey, *L'État des physiocrates : autorité et décentralisation*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2010.

32. *Naissance de la sociologie*, trad. P. Dirks, Marseille, Agone, « Bancs d'essais », 2006 (1990).

33. Philippe Steiner, *La « Science nouvelle » de l'économie politique*, Paris, PUF, 1998. Voir la remarquable réédition orchestrée par Ch. Théré, L. Charles, et J.-C. Perrot de François Quesnay, *Œuvres économiques complètes et autres textes*, Paris, INED, 2005, 2 t.

bien morcelé) d'élection des *sciences camérales*, destinées à former à l'administration économique et financière, précocement institutionnalisées par quelques chaires universitaires, illustrées par d'abondantes publications³⁴. La *Polizeiwissenschaft* (science de la police), fortement teintée de mercantilisme, s'avancait comme la reine des sciences administratives et encastrait fortement l'économie dans des impératifs politiques. Mais c'est en Italie qu'on observe la création des premières chaires d'*économie politique* proprement dites, en 1754 à Naples par Antonio Genovesi, en 1769 à Milan par Beccaria. Les Lumières italiennes se sont ainsi donné les moyens de produire de nombreux et grands savants spécialisés en économie : outre les deux auteurs précités, mentionnons Pietro Verri et Ferdinando Galiani³⁵. Bien sûr, ces Lumières économiques ne sont pas nationalement cloisonnées ; elles sont sujettes à la même circulation internationale des idées et des hommes, aux mêmes « transferts culturels » et « histoires croisées » que l'ensemble des Lumières : entre Edimbourg et Naples, par exemple, où se répondent comme par écho les Lumières écossaises et italiennes³⁶ ; ou encore, la série de traductions d'un texte de John Cary (*l'Essay on the state of England*, publié en 1695), grand avocat *whig* la politique impériale britannique³⁷.

Une autre histoire du libéralisme

« Nous commençons seulement à comprendre – comme me l'a fait remarquer Quentin Skinner – comment l'importance que la

34. En particulier : Keith Tribe, *Governing Economy. The Reformation of German Economic Discourse (1750-1840)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; Guillaume Garner, *État, économie, territoire en Allemagne. L'espace dans le caméralisme et l'économie politique (1840-1820)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005 ; et Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paolo Napoli et Jakob Vogel (dir.), *Les Sciences camérales : Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, CURAPP, 2011.

35. Marco Bianchini, *Bonheur public et méthode géométrique. Enquête sur les économistes italiens (1711-1803)*, trad. G. Sandri, Paris, INED, 2002 (1982) ; Till Wahnbaeck, *Luxury and Public Happiness : Political Economy in the Italian Enlightenment*, Oxford University Press, 2004.

36. John Robertson, *The Case for Enlightenment. Scotland and Naples 1680-1760*, Cambridge, Cambridge University Press, « Ideas in Context », 2005.

37. Sophus A. Reinert, *Translating Empire : Emulation and the Origins of Political Economy*, Harvard, Harvard University Press, 2011.

Renaissance accordait aux vertus civiques et à la participation aux affaires publiques a fait place, au cours des trois siècles suivants, à l'idée que la poursuite d'intérêts privés était des plus propices à assurer un ordre social harmonieux³⁸. » Cette remarque de Hirschman pointe l'existence d'une généalogie « cambridgienne » du libéralisme, c'est-à-dire une *histoire non libérale du libéralisme*. Comme le montre Pocock dans deux de ses ouvrages phares³⁹, la valorisation du « doux commerce » et de la liberté personnelle n'est pas le produit d'une philosophie lockéenne du droit naturel ou l'expression d'une émancipation des individus marchands ou producteurs. L'économie politique n'est pas un savoir façonné de l'extérieur par la bourgeoisie ascendante ou des calvinistes rigoureux : elle est le fruit inattendu de la tradition républicaine, plus précisément, une reformulation néo-harringtonienne de la tension entre la *vertu* et le *commerce*, entre la *citoyenneté* et la *richesse*, le bien public et des formes d'intérêts privés motivés par le gain monétaire. Au tournant de la Glorieuse Révolution puis au cours du long 18^e siècle britannique, la montée en puissance du commerce colonial et la recomposition des élites dirigeantes permirent d'envisager l'*intérêt* (la recherche calculée d'avantages matériels particuliers) comme le nouveau levier de la moralité et de l'honnêteté, voire du lien social. Cette réconciliation de valeurs réputées antagonistes, celle de l'humanisme et celles du marché, fut baptisée *humanisme commercial* (ou *marchand*) par Pocock, ce qui indique que la tradition libérale fut travaillée de l'intérieur par les problématiques républicaines⁴⁰. À rebours des idées traditionalistes, le *commercial humanism* soutient que la modernité marchande renforce les dispositions morales et civiques de la patrie. Ce courant embrasse une série longue d'auteurs comme Josiah Child (1630-1699) et Josiah Tucker (1713-1799), mais les « Lumières écossaises » y jouèrent

38. Albert O. Hirschman, *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, trad. P. Andler, PUF, Quadrige, 1997 (1977), p. 207.

39. John Pocock, *Le Moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, trad. L. Borot, Paris, PUF, Léviathan, 1997 (1975) ; et *Vertu, commerce et histoire. Essai sur la pensée et l'histoire politique au 18^e Siècle*, trad. L. Borot, Paris, PUF, « Léviathan », 1998 (1985).

40. Voir les remarques introductives de Jean-Fabien Spitz dans J. Pocock, *Le Moment machiavélien, op. cit.*, p. XXXIII-XXXVI.

un rôle pivot, de David Hume à Adam Smith en passant par Adam Ferguson ou John Millar⁴¹.

Le biais anglocentrique de Pocock et ses successeurs ne doit cependant pas occulter que cette nouvelle culture politique embrasse une bonne partie de l'Europe, puisqu'on pourrait même en attribuer l'invention aux Provinces-Unies⁴², que l'Italie des Lumières prit activement part à ce mouvement⁴³, et que la France moderne post-colbertiste a également cultivé le terrain⁴⁴. Mais là où le colbertisme encastrait l'économie dans les buts de guerre que se donnait la monarchie louis-quatorzienne, la rhétorique du *doux commerce* accordait davantage de confiance aux marchands qui réclamaient « laisser-faire et laisser-passer » mais aussi, « liberté et protection », et que certains paraient de toutes les vertus (modération, rationalité, saine frugalité), en attribuant au développement économique un adoucissement des mœurs et de la politique. Par ailleurs, la naissance du « libéralisme » et l'humanisme commercial ne se confondent pas entièrement, car liberté du commerce et amour des marchands ne se recouvrent pas nécessairement : les physiocrates, mais aussi Adam Smith, se méfient autant des négociants qu'ils épousent la cause du libre échange ; les premiers dénoncent le négociant « étranger dans sa patrie » et avide de protection d'État derrière la rhétorique de la « science du commerce » et du slogan « liberté et protection » agité par le cercle de Gournay, quand le second déconstruit le « système mercantile » dans la 4^e partie de *La Richesse des nations*. Le libéralisme se conjugue donc au pluriel et offre de belles querelles théorico-politiques.

41. Istvan Hont, Michael Ignatieff (dir.), *Wealth and Virtue. The Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; Istvan Hont, *Jealousy of Trade : International Competition and the Nation-State in Historical Perspective*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 2005.

42. Arthur Weststeijn, *Commercial Republicanism in the Dutch Golden Age. The Political Thought of Johan & Pieter de la Court*, Brill Academic Publishers, 2011.

43. Voir le numéro spécial de *History of European Ideas*, n° 32 (2006), « Commerce and Morality in Eighteenth-Century Italy ».

44. Michael Sonenscher, *Before the Deluge, Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution*, Princeton, Princeton UP, 2002 ; Henry Clark, *Compass of society. Commerce and absolutism in Old Regime*, Lanham-Boulder-New York, Lexington Books, 2007.

Ces justifications politiques du capitalisme avant son apogée n'excluent pas d'autres sources du libéralisme au 18^e siècle, notamment du côté religieux. On connaît les affinités électives entre protestantisme et esprit du capitalisme. Reste que les terres catholiques ne sont pas entièrement vierges de telles affinités – il est vrai que Max Weber s'est peu exprimé sur la question. Ainsi, l'anthropologie désenchantée du *jansénisme* français, en réduisant le monde social à une série d'individus égoïstes guidés par leur amour-propre, a mis en évidence les vertus sociales de l'intérêt personnel (à défaut de vertus morales et chrétiennes). Celui-ci, en effet, rend les hommes prévisibles et donc plus aisément gouvernables que d'orgueilleux et imprévisibles chevaliers. Un économiste janséniste à la lisière du Grand Siècle et des Lumières, Pierre de Boisguilbert, contribua ainsi à formaliser les lois de composition des intérêts privés – autrement dit, de l'agrégation des préférences sur un marché concurrentiel⁴⁵. Sa postérité fut d'importance, notamment dans la théorie économique de François Quesnay.

Peu de temps après la publication du *Moment machiavélien* (par Pocock), un autre historien novateur de la pensée politique, Michel Foucault, donnait une série de leçons au Collège de France sur la formation du libéralisme⁴⁶. La généalogie foucauldienne est toute différente au regard de la méthode et des résultats, mais elle considère également l'économie préclassique comme une rationalité politique à part entière. Seulement, plutôt que d'en faire un prolongement du paradigme républicain et des discussions autour de la liberté et de la vertu, Foucault l'analyse au regard de l'histoire du pouvoir, de la raison d'État et des « arts de gouverner ». Le libéralisme est ainsi présenté comme un mode de *gouvernementalité*, c'est-à-dire une conduite de la conduite des autres, qui se distingue des deux autres grandes rationalités politiques de la prime modernité : la souveraineté qui agit sur des *sujets* par la loi ; la discipline qui agit sur des corps par la norme et la règle coercitive ; alors

45. Gilbert Faccarello, *Aux Origines de l'économie politique libérale, Pierre de Boisguilbert*, Paris, Anthropos, 1986.

46. Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, éd. M. Senellart, Paris, Gallimard/Le Seuil, « Hautes Études », 2004.

que le libéralisme, lui, agit par incitation, canalisation, orientation des désirs sur une *population*, nouveau personnage social et point d'appui de la « biopolitique ». Foucault, dans son récit, accorde un rôle central à la physiocratie et leur analyse du marché des subsistances : la liberté absolue et illimitée du commerce des grains reste le meilleur mécanisme contre le fléau de la disette, là où la vieille « police des grains » ne faisait ainsi qu'aggraver le mal en tentant de contrôler le prix du blé. Le « gouvernement économique » que Quesnay et ses disciples appellent de leurs vœux n'est autre que la politique conçue sur le modèle de la rationalité économique. Le législateur doit se servir du levier de l'intérêt individuel car il s'agit de la seule passion qui produit de la rationalité et de l'ordre. Si la postérité des analyses foucaaldiennes reste plus marquée dans les études sur le néolibéralisme contemporain, elle existe aussi concernant l'économie des Lumières : le projet d'institutionnaliser un marché autorégulateur peut être analysé comme une technologie politique d'État de gestion des populations⁴⁷. La pensée juridico-constitutionnelle d'un physiocrate majeur mais longtemps négligé, Le Mercier de La Rivière, a été restituée dans toute sa cohérence comme un véritable art de gouverner retrempe dans l'« évidence » de la science économique⁴⁸.

Nonobstant leurs différences, les perspectives cambridgienne et foucauldienne accusent de sérieuses limites, maintes fois soulignées : focalisation sur les discours et les langages politiques, faible attention accordée aux conditions sociales de production (en amont) et de félicité politique (en aval) de telle idée, théorie ou dispositif conceptuel. Côté états-unis, l'histoire sociale a fait un grand retour dans l'histoire intellectuelle, *history from below* qui s'éloigne des grands théoriciens connus et reconnus pour faire voir le rôle clé d'acteurs collectifs plus obscurs, comme les chambres de commerce et les tribunaux consulaires⁴⁹, ou les élites marchandes

47. On se permet de citer à nouveau A. Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie*, op. cit., p. 211-220, 301-308.

48. Bernard Herencia, *Physiocratie et gouvernementalité : l'œuvre de Lemerrier de la Rivière*, Thèse de doctorat en science économique, Paris Ouest-Nanterre, 2011.

49. Amalia Kessler, *A Revolution in Commerce: The Parisian Merchant Court and the Rise of Commercial Society in Eighteenth-Century France*, Yale University Press, 2007 ; et Junko Thérèse Takeda, *Between Crown and Commerce*. Marseille

provinciales qui ont investi le Bureau du Commerce dès le début du 18^e siècle⁵⁰. D'autres travaux ont également excentré l'étude de l'économie politique en montrant que des auteurs comme Turgot, Dupont de Nemours ou Forbonnais, n'étaient pas entièrement absorbés par les questions de marché intérieur (comme l'agriculture) et accordaient un rôle clé à celle du commerce colonial transatlantique, autrement dit aux phénomènes de proto-mondialisation répondant au doux nom de « progrès du commerce⁵¹ ». Enfin, pour rompre tout à fait avec les récits continuistes sur l'avènement du libéralisme, on notera que son histoire est d'autant plus éclairante qu'elle est mise en perspective avec des *rationalisations concurrentes du savoir économique*, ce qui est attesté par les nombreuses controverses qui traversent le siècle (querelle des toiles peintes, du Vingtième, du commerce des blés, etc.). Elle n'oppose pas toujours le vieux colbertisme vulgaire à la jeune et fringante science économique, mais des luttes pour la bonne définition de cette dernière : par exemple entre Galiani, Graslin⁵² et Necker d'un côté, et de l'autre les physiocrates, Turgot et Condorcet. Ici, la sociologie des controverses intellectuelles et de leur inscription dans la politique a pu être utilement mobilisée en ce sens⁵³.

Ce bilan d'étape appelle quelques remarques conclusives. Cette nouvelle histoire des savoirs économiques des Lumières donna lieu à plusieurs réévaluations d'importance. Elle redonna à l'économie « préclassique » (avant Adam Smith) toute sa place,

and the Early Modern Mediterranean, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2011.

50. David K. Smith, « Structuring politics in early eighteenth century-France : the political innovations of the French Council of Commerce », *The Journal of Modern History*, vol. 74, n° 3, septembre, 2003, p. 490-537.

51. Paul Cheney, *Revolutionary Commerce : Globalization and the French Monarchy*, Harvard, Harvard University Press, 2010 ; Emma Rothschild, *The Inner Life of Empires : An Eighteenth-Century History*, Princeton, University Press, 2011. Allan Potofsky, « The Transatlantic Political Economy. French Interests and the Debate over the U. S. Debt, 1787-1795 », *Transatlantica*, 2, 2002.

52. Voir Philippe Le Pichon et Arnaud Orain, *Jean-Joseph-Louis Graslin (1727-1790) : le temps des Lumières à Nantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

53. Philippe Steiner, *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris, PUF, « Sociologies », 1998 ; A. Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie, op. cit.*, chap. 8 et 9.

non celle d'un sombre précurseur de la « science économique », mais celle de la matrice d'une dimension centrale de la modernité intellectuelle et politique. Elle a mis aussi en évidence le rôle de premier plan tenu par la France, l'Italie, ou l'Allemagne, à côté de l'Angleterre, réputée à tort comme le foyer privilégié de l'économie politique. Enfin, la remarquable réviviscence de cette histoire apparaît comme un observatoire privilégié d'un mouvement plus général, celui d'une profonde transformation de l'histoire des idées politiques (et des sciences sociales) qui, s'il paraît plus ou moins banal (voire dépassé) dans le monde anglophone, a encore de l'avenir en France⁵⁴.

Arnault SKORNICKI

54. Stéphane Van Damme, « Le retour de l'histoire intellectuelle, révolution conservatrice ou programme de relance ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/5 n° 59-4 bis, p. 29-46.